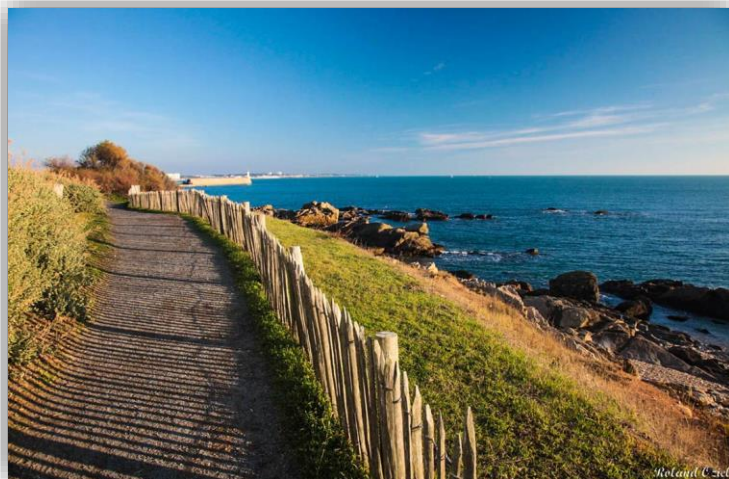


# Projet pédagogique

**SEJOUR 8-12 ANS**

**ETE 2024**

*Du Lundi 15 juillet au Vendredi 19 juillet 2024*



## **Gîte : La Borderie**

### **Sables d'Olonne (85)**



MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**



Ville de  
Pont-Sainte-Marie

## Présentation de la structure

L'accueil de loisirs est un service appartenant à la ville Pont Sainte Marie.

Il est ouvert en période scolaire les mercredis, durant les vacances scolaires du lundi au vendredi. L'accueil propose des activités à destination des jeunes de 3 à 11 ans.

La capacité d'accueil en période scolaire est de 48 jeunes et de 76 enfants pendant les périodes de vacances (selon l'effectif d'animateurs).

Le projet pédagogique se construit à partir du projet éducatif de la ville de Pont Sainte Marie et de la réflexion menée par l'équipe d'animation qui travaille sur ce site. Le projet pédagogique est un outil « vivant » qui donne un cadre de référence et les directions choisies pour les actions menées à destination de nos publics.

Pour rappel les grandes orientations sont :

- Favoriser la participation et l'implication des enfants dans l'animation locale
- Favoriser la citoyenneté
- Placer les enfants au cœur de leurs projets.

L'équipe d'encadrement se compose d'animateurs BAFA, et d'un directeur diplômé BAFD

Afin de répondre aux besoins des familles, nous organisons un séjour cet été pour les 8-12 ans aux sables d'Olonne en Vendée, dans le gîte « La Borderie ».

## Informations générales du séjour

Nature du séjour : Mon premier séjour de vacances vers l'Océan

Lieu du séjour : Sables d'Olonne (85)

Hébergement : La Borderie (maison des randonnées et des loisirs)

Le groupe : 15 enfants de 8 à 12 ans

L'équipe pédagogique :

1 directeur de séjour de vacances BAFD + diplôme Brevet Sauveteur Baigneur (BSB)



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



1 animateur BAFA référent sanitaire

1 animateur BAFA

### Objectifs généraux du séjour

- Amener les enfants à vivre de bonnes vacances.
- Faire découvrir des lieux différents aux enfants.
- Amener les enfants à être pleinement acteurs de leur séjour.
- Amener les enfants à apprécier et à s'épanouir dans la vie en collectivité. (respect, convivialité, écoute, partage..). Se connaître soi et les autres afin de mieux trouver sa place dans le groupe et durant le séjour en général.
- Amener les enfants à respecter l'environnement naturel.
- Sortir les enfants de leur quotidien et de la vie en ruralité.

### Fonctionnement

#### Journée type :

- 7h30 - 8h30 : réveil échelonné et petit déjeuner
- 9h - 11h45 : activités
- 11h45 - 13h15 : repas + tâche collective
- 14h15 - 17h00 : activités
- 17h00 - 19h15 : temps libre + douche
- 19h15 - 20h30 : repas
- 20h30 - 21h00 : tâche collective
- 21h00 : veillée
- 22h00 – 22h30 : coucher échelonné

### La vie quotidienne



MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



## Les transports

Les voyages sont effectués avec deux minibus, ceux-ci seront gardés durant tout le séjour. Les différentes activités que nous ferons durant le séjour n'excéderont pas 30 minutes

Les mini bus feront l'objet d'un contrôle avant le départ.

Les animateurs ont déjà conduit les minibus auparavant et ont une carte de route à respecter (Pause, Trajets...)

## Les repas

Le petit déjeuner est échelonné sur 1 heure.

Les repas de midi et du soir sont préparés par le restaurant partenaire du gîte. Les autres tâches liées au repas sont accomplies par le groupe d'enfants et l'équipe d'animation.

L'élaboration des menus ne sera pas de notre ressort cette année. Le restaurant « les voyageurs » sera en charge de ceux-ci. Nous veillerons à proposer ensemble des menus équilibrés répondant aux besoins nutritifs des jeunes.

L'équipe d'animation prend ses repas avec les jeunes et s'assure de la bonne alimentation de chacun. L'équipe tient compte des différentes allergies alimentaires s'il y en avait.

## Les services

Nous souhaitons faire participer les jeunes à l'entretien des locaux.

Pour cela, nous avons mis en place un système de services qui donne une tâche journalière à chaque jeune et à l'équipe d'animation.

La répartition des services est définie la veille au début de la veillée. Chaque jeune se propose pour un service et nous veillons à ce qu'il y ait un roulement maximal.

Voici la liste des services et leur contenu :

- Service cuisine propre (2 jeunes) : Il consiste à nettoyer la cuisine. Ce service est fait après tous les repas pris au camping.

- Service couvert et débarrassage (3 jeunes) : Il consiste à mettre le couvert et à organiser le débarrassage de la table pour les repas (petit déjeuner, déjeuner et



MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



dîner). En effet, à l'issue du repas et avec l'accord du directeur, tous les jeunes débarrassent la table.

Les jeunes réalisant ce service s'assurent du débarrassage complet de la table puis nettoient les tables.

- Service vaisselle (3 jeunes) : Il consiste à faire la vaisselle au retour des activités et après chaque repas.

- Service sols et poubelles (2 jeunes) : Il consiste à nettoyer l'espace de vie après chaque repas et à transporter les sacs poubelles pleins ainsi que le contenu de la poubelle des déchets recyclables dans les containers prévus à cet effet.

- Service sanitaires (2 jeunes) : Il est encadré par un animateur. Il consiste à nettoyer le bloc sanitaire le soir après le repas.

### *La toilette*

Le bâtiment des sanitaires est libre d'accès aux jeunes.

Plusieurs douches sont mises à disposition au sein du gîte, un roulement doit se faire entre les enfants.

La douche est organisée au retour des activités en fin de journée.

Des toilettes aussi sont présents dans le gîte, un pour les filles et un autre pour les garçons.

Pour des raisons de service ou d'organisation, les encadrants pourront autoriser certains jeunes à passer avant les autres.

### *La santé et les soins*

Tout traitement en cours ne peut être administré sans ordonnance. Tous les médicaments et les ordonnances sont collectés et mis sous la responsabilité de l'assistant sanitaire. Il en va de la responsabilité des parents de donner à l'assistant sanitaire toutes les informations nécessaires au bon déroulement du séjour, ceci en prenant soin de remplir précisément la fiche sanitaire de leur enfant et en signalant les médicaments qui seraient amenés par les jeunes.



MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



## *Lever*

Les jours d'activité, l'heure du réveil est dictée par cet impératif. Les animateurs se lèvent avant les jeunes de manière à assurer un bon déroulement du lever et le respect des horaires.

## *Coucher*

Le coucher fait suite à la veillée et à un temps calme d'une quinzaine de minutes, pendant lequel les jeunes se lavent les dents et se préparent pour dormir.

## *Les veillées*

Des veillées sont organisées et s'adaptent au déroulement du séjour. Au début des veillées est organisé un temps d'échange pour faire le point, tous ensemble, sur la journée et le séjour, une présentation de la journée du lendemain et la répartition de chacun dans les services du lendemain.

## *La mixité*

Le séjour est mixte. L'ensemble des activités et de la vie quotidienne est mixte. Les garçons seront séparés des filles seulement au moment de la douche et pour la nuit.

## *Le téléphone*

Téléphone animateur: Il permet de passer des appels administratifs, liés à l'organisation du séjour, ainsi que des appels d'urgence.

Un créneau sera déterminé, pour que les jeunes puissent contacter les familles, chaque jour.

Un téléphone peut être admis, cependant, les règles des animateurs définiront les temps où les enfants peuvent les utiliser. (Temps du soir)



MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



Etant donné la durée du séjour, il n'y aura pas de lavage de linge sauf en cas d'urgence.

### *Organisation de l'espace*

Le domaine est clos autour du gîte. Un espace extérieur est mis à notre disposition pour y faire toutes sortes d'activités.

Au début du séjour, une présentation des lieux et de leurs risques potentiels est organisée.

En début de séjour, les jeunes sont répartis dans les chambres séparées pour les filles et les garçons (les groupes seront également faits pendant les journées de préparation).

Chaque animateur aura son lit réparti dans d'autres chambres à proximité des enfants.

### L'équipe d'animation

Chaque animateur est avant tout responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants. Il doit aussi être confiant, sécurisant, disponible et respectueux des enfants.

Pour cela, il est essentiel qu'il ait une bonne gestion de son rythme de vie et qu'il connaisse ses capacités physiques afin d'être le plus disponible possible pour les jeunes et d'agir efficacement en cas de danger. Il devra également sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement et des personnes.

Il doit animer des jeux et des veillées en s'adaptant aux lieux, au matériel et à l'environnement.

Pendant les activités, il encadre les enfants.

Un autre de ses rôles et il est très important, est celui de proximité auprès des enfants. Par le fait même de l'organisation de l'encadrement et des activités au gîte et en extérieur, il passe



beaucoup de temps avec les enfants. Il peut alors détecter des problèmes potentiels, entendre la difficulté de certains et avertir l'équipe/le directeur.

### *L'assistant sanitaire*

Il est en capacité d'effectuer les soins dits de « bobologie », soit l'administration d'un traitement médical avec ordonnance. Etant titulaire d'un brevet de premiers secours (AFPS, PSC1, ...), il peut effectuer les premiers secours en cas d'urgence.

L'assistant sanitaire dispose d'une fiche sanitaire par jeune où toutes les informations médicales et numéros d'urgence sont renseignés (voir annexe).

Son rôle est aussi de préparer la trousse à pharmacie.

Une fiche sanitaire résumée est une fiche sanitaire ne contenant que les informations utiles pour l'activité. Elles sont réalisées au début du séjour.

Il est également chargé de la gestion des stocks de matériel pharmaceutique et doit tenir à jour le cahier d'infirmier qui recense les interventions menées et à faire signer par le directeur.

## Les règles de vie

Les règles de vie du séjour sont mises en place avec les jeunes et seront élaborées lors des 2 dernières journées de préparation de séjour.

**Les points non négociables** sont décrits dans la section « **La vie quotidienne** ».

Les points à organiser avec les jeunes sont :

- le mode de fonctionnement des services
- l'organisation, afin d'assurer le calme, le respect des lieux et des personnes, la propreté et l'ordre sur le gîte.
- la préparation de la malle pédagogique (matériel à prendre pour le séjour).



MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES





## Pourquoi ce séjour ?

- *Découverte de nouveaux horizons*

Les enfants à la suite du dernier séjour, ont émis le souhait de pouvoir voir la mer. C'est dans cet optique qu'a été construit ce projet.

Il est évident que le côté « trajet » est un point important de ce séjour, mais avec la chance que nous avons dans notre collectivité, des minibus peuvent être mis à notre disposition. Ensuite, tout est à proximité du gîte.

- *Découverte de nouvelles activités*

Le fait de pouvoir partir plus loin, nous ouvre des possibilités que nous n'avons pas dans l'Aube.

Les enfants pourront participer à des activités qu'ils n'ont jamais pratiquées. Aussi, la découverte pour eux de ce nouvel environnement, fait que chaque animation, balade, activité sera pour eux magique.

La charge des activités en sera du coup encore moins élevée qu'un séjour près de Pont Sainte Marie.

- *Sables d'Olonne, pourquoi ?*

La mer à peine 6H heures de Pont Sainte Marie, trajet plutôt « court » pour voir l'Océan contrairement à la Mer (8H de trajet par exemple)

Possibilité d'avoir de multiples activités ludiques payantes ou non.

Découverte d'une autre région disposant de l'OCEAN à proximité (séjour 2022 Saint Brévin les Pins)

- *Différence séjour de vacances & séjour accessoires ?*

La différence se trouve dans l'obligation d'avoir un directeur de séjour.

Et dans le délai de déclaration du séjour, 2 mois avant le départ.



MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



Chose qui est pour nous une évidence, et qui nous arrange, car avoir une troisième personne est pour les enfants un confort, pour pouvoir « personnaliser » le séjour des enfants.



MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

